

CHARTRE DE COOPÉRATION CULTURELLE COMMUNALE VILLE D'OULLINS / 2018-2020



CHARTRE DE COOPERATION CULTURELLE COMMUNALE 2018-2020

Annexe 1 : Historique de la démarche de coopération culturelle

Annexe 2 : Liste des principaux partenaires locaux

Article 1/ POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE ET ENJEUX LIES AUX PUBLICS ET TERRITOIRES PRIORITAIRES

La commune définit et met en œuvre une politique culturelle qui s'articule autour de quatre enjeux :

Enjeu n°1 : Dynamiser et enrichir la vie culturelle du territoire

Enjeu n°2 : Rendre acteurs les partenaires locaux et les habitants dans la construction des projets culturels

Enjeu n°3 : Elargir et diversifier la participation à la vie culturelle

Enjeu n°4 : Protéger, valoriser et transmettre les patrimoines matériels et immatériels de la commune et de ses habitants

Pour mettre en œuvre ces enjeux, la commune s'appuie sur des services et équipements municipaux ou conventionnés, ainsi que sur un tissu de partenaires associatifs.

La commune est par ailleurs signataire d'une convention locale d'application du contrat de ville signée pour la période 2015-2020. La présente chartre de coopération culturelle constitue le volet culturel de ce contrat.

Aussi, la ville d'Oullins travaille en étroite collaboration avec la Métropole de Lyon à l'écriture du projet urbain de la Saulaie, projet majeur de transformation de la ville. Sur 40 hectares, ce quartier classé en politique de la ville va devenir un modèle de développement humain, économique et environnemental. En complément des ambitions urbaines portées par les collectivités (mixité des usages, démarche environnementale de haute qualité, préservation d'un cœur de quartier apaisé, offre de logements diversifiée et développement d'une offre immobilière de bureaux) ce projet a vocation à fédérer l'ensemble des habitants de la ville. Il pourra être source d'inspiration et vecteur de projet pour les acteurs culturels du territoire dans le but d'une appropriation par la population de ce territoire en mutation.

Article 2/ OBJECTIFS DE LA CHARTE DE COOPERATION CULTURELLE COMMUNALE

La charte de coopération culturelle communale rassemble des acteurs culturels du territoire qui affirment par le biais d'engagements leur volonté de **contribuer à garantir le droit de chacun à accéder et participer à la vie culturelle.**

Pour ce faire, les signataires de la présente charte prennent **des engagements mobilisant leurs moyens humains, matériels et financiers propres** et répondant aux **critères** suivants :

- 1 - Favoriser l'émergence de **projets reposant sur les besoins co-construits** avec les partenaires et les publics
- 2- Encourager **la mobilité et la mise en mouvement des publics** sur le territoire communal et intercommunal
- 3- **Cibler les territoires et publics prioritaires**, tel que défini à l'article 5

Chaque engagement devra faire l'objet d'une **évaluation quantitative et qualitative** menée au regard de ces critères précédemment cités, prenant en compte **l'impact sur les publics** visés par les actions.

Article 3/ ACTEURS LOCAUX SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE COOPERATION CULTURELLE COMMUNALE

Les acteurs locaux engagés dans la présente charte de coopération culturelle sont les suivants :

- **La Mémo, médiathèque municipale d'Oullins**
- **Le service culturel de la ville d'Oullins**
- **Le Théâtre de la Renaissance**
- **La Maison des Jeunes et de la Culture d'Oullins**

Article 4/ PARTENAIRES

Les signataires, pour construire et mener à bien leurs engagements, ont la possibilité de mobiliser un ensemble de **partenaires implantés sur le territoire communal.** Une liste de ces principaux acteurs est annexée à la présente charte.

En 2017 la Métropole de Lyon a par ailleurs renouvelé son propre engagement par la signature d'une nouvelle déclaration de coopération culturelle approuvée en Conseil communautaire du 28 janvier 2018. Cette charte affirme **l'engagement des institutions et manifestations culturelles métropolitaines dans la démarche de coopération culturelle** et les positionne ainsi **comme partenaires privilégiés pour co-construire des projets** avec les communes.

Ces partenaires métropolitains sont : les Journées européennes du patrimoine, la Biennale d'art contemporain, la Biennale de la Danse, le Musée des Confluences, Lugdunum musée et théâtres romains, les Archives départementales et métropolitaines, les Nuits de Fourvière, le Festival Lumière.

Article 5/ TERRITOIRES ET PUBLICS PRIORITAIRES

Les engagements pris devront concerner les territoires et publics de la ville énoncés comme prioritaires dans le cadre de cette présente charte, et désignés ci-après :

Territoires prioritaires :

- quartier politique de la ville (QPV) : la Saulaie (QPV intercommunal dont une partie se situe à La Mulatière)
- quartiers de veille active (QVA) : le Golf, Ampère,
- quartiers labélisés au titre de la politique de la ville : Centre Ville, les Ifs, La Buissière, La Cadière.

Publics prioritaires :

- habitants des territoires prioritaires cités ci-dessus
- élèves des établissements scolaires concernés par le dispositif de Réseau d'Education Prioritaire
- jeunes bénéficiant d'un accompagnement spécifique (garantie jeunes, suivi dans le cadre de la prévention spécialisée, VVV, foyers...)
- personnes en situation de handicap
- personnes âgées en situation d'isolement
- personnes en difficulté sociale ou économique
- personnes ne maîtrisant pas la langue française

Tout autre type de territoire ou de public pourra naturellement être également concerné par les engagements pris, les signataires de la présente charte étant convaincus que **la mixité des publics engagés dans une action commune constitue une richesse** pour les actions menées.

Article 6/ MISE EN ŒUVRE FINANCIERE ET OPERATIONNELLE

L'implication des signataires et le développement d'actions répondant aux engagements pris dans le cadre de la présente charte se font sur leurs ressources et moyens humains et financiers habituels.

Une fiche pour chaque signataire, annexée à la présente charte, présente de façon synthétique :

- le **réfèrent** « **coopération culturelle** » de l'entité
- la **présentation générale** de ses missions premières incluant les **moyens** (financiers, matériels, ressources humaines) dont il dispose
- les **engagements** pris pour la période 2018-2020

Les signataires s'engagent à :

- **mettre en commun** les résultats, enseignements ou questions posées par ces démarches par la participation à une instance permanente de travail et d'échanges collectifs pilotée et animée par la ville d'Oullins
- **alimenter un tableau de suivi d'engagements** pris dans le cadre de la charte, dans lequel des indicateurs quantitatifs et qualitatifs figurent et rendent possible l'évaluation de la présente charte
- **valoriser** par des outils de communication leur implication dans la démarche de coopération culturelle communale
- **contribuer à une phase de bilan** à l'issue de la présente charte

Article 7/ DUREE

La présente charte, qui s'articule avec la charte de coopération culturelle d'agglomération approuvée le 12 janvier 2018 en Conseil communautaire, prendra effet **du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.**

Fait à Oullins le

Ville d'Oullins

Monsieur Gilles Lavache, Premier adjoint délégué à l'action sociale,
aux personnes âgées, au logement et à l'insertion

Ville d'Oullins

Madame Anne Pasturel, adjointe déléguée à la culture
et aux échanges internationaux

Théâtre de la Renaissance

Monsieur Gérard Lecointe, directeur

Maison des Jeunes et de la Culture d'Oullins

Madame Sylvie Guillouët, présidente

Annexe 1 / HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA DEMARCHE DE COOPERATION CULTURELLE

La charte 2018 – 2020 est le fruit d'un bilan réalisé avec les signataires de la précédente charte 2014-2016 et de la volonté commune des acteurs de poursuivre leur engagement dans une nouvelle charte de coopération culturelle communale.

Historiquement, la commune d'Oullins s'est engagée aux côtés du Grand Lyon et de plusieurs communes de la métropole dans la signature d'une déclaration commune de coopération culturelle d'agglomération, approuvée par le Conseil Municipal du 27 juin 2013. Par son adhésion à la Déclaration de coopération culturelle de l'agglomération lyonnaise 2013/2015, la ville d'Oullins s'est engagée, dans le cadre de ses compétences propres et de manière coordonnée avec ses partenaires, à :

- mettre en œuvre une déclinaison locale de la charte dans un délai d'une année
- infléchir sa politique culturelle et à mobiliser ses établissements et événements culturels porteurs de missions de services publics pour favoriser les démarches de développement culturel visant à « aller vers » les publics et les territoires prioritaires de la politique de la ville ;
- favoriser la coopération des établissements culturels autour de cet objectif, ceci dans le respect de leurs missions premières dans toutes leurs diversités.
- mobiliser les établissements et services culturels pour qu'ils développent des initiatives visant à aller vers les publics populaires et les territoires prioritaires de la politique de la ville ;
- mettre en commun les résultats, enseignements ou questions posées par ces démarches dans une instance permanente de travail et d'échanges collectifs ;
- ceci en préservant et valorisant l'identité culturelle et les initiatives déjà développées localement.

La ville d'Oullins a ainsi construit et mis en œuvre une charte de coopération culturelle communale, en partenariat avec les acteurs suivants : Mémo, service culturel de la Ville d'Oullins, le théâtre de la Renaissance, la Maison des Jeunes et de la Culture d'Oullins.

Cette charte a été signée par l'ensemble des partenaires le 13 novembre 2013, pour une période déterminée jusqu'à fin 2015. Sur cette période, sur les 26 engagements pris par les structures culturelles oullinoises signataires, 22 ont été effectivement réalisés. L'ensemble des acteurs a pu noter :

- Une répartition homogène de publics visés
- une attention particulière pour les habitants de la Saulaie
- Des actions en direction des élèves scolarisés dans les établissements classés en Réseau d'Education Prioritaire : Ecole de la Saulaie (5), Jean de la Fontaine (2), Collège la Clavelière (1)
- Des partenaires fortement impliqués dans les projets culturels : Pôle Séniors, ACSO, associations de jardiniers, Alynéa, SEELO...

Cette charte a par ailleurs permis de créer une instance de coordination et de pilotage inédite. Les signataires ont souligné une accentuation de la démarche « aller vers » impulsée par la charte.

Annexe 2/ PARTENAIRES LOCAUX

Pour construire et mener à bien leurs engagements, les signataires ont la possibilité de mobiliser et s'appuyer un ensemble de partenaires implantés sur le territoire communal. La liste ci-dessous, non exhaustive, répertorie une partie acteurs en contact direct les publics prioritaires ayant déjà participé au dynamisme culturel de la commune ou sensible au développement culturel.

- **Les établissements scolaires en REP**
 - Collège de la Clavelière,
 - Ecole de la Saulaie
 - Ecole Jean de la Fontaine

- **Les acteurs de la jeunesse**
 - Service jeunesse de la ville
 - Mission Locale
 - Sauvegarde 69

- **Le secteur social**
 - CCAS de la ville d'Oullins (action sociale, pôle séniors)
 - Maison de la Métropole
 - Antenne CAF
 - Alynéa

- **Les établissements agissant accueillant des personnes handicapées ou agissant dans le champ de la protection de l'enfance**
 - Maison des Enfants Saint Vincent (ITEP),
 - Relais Saint Bruno (MECS)

- **Le secteur associatif**
 - L'ACSO (Association des Centres Socioculturels d'Oullins)
 - SEELO (Société d'Encouragement aux Ecoles Laïque d'Oullins)
 - Association des jardiniers du Golf
 - Association du p'tit jardin de la Saulaie
 - Secours catholique,
 - Secours populaire,
 - Restos du cœur
 - Les compagnons bâtisseurs
 - Culture pour Tous
 - Conseil Citoyen

- **Les acteurs de l'emploi**
 - Pôle emploi
 - Sud Ouest Emploi

- **Les bailleurs sociaux**
 - LMH
 - Alliage Habitat (notamment à travers le projet So Coloc)
 - Adoma,
 - IRA 3F
 - ICF habitat



SERVICE CULTUREL

Direction des affaires culturelles

Adresse : Mairie d'Oullins, place Roger Salengro, 69600 Oullins

Ligne directe : 04 72 39 73 44

Mail : aboulanger@ville-oullins.fr

Standard : 04 72 39 73 13

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le service culturel s'inscrit dans le projet culturel de territoire défini par la Ville d'Oullins :

- 1/ Dynamiser et enrichir la vie culturelle du territoire
- 2/ Rendre acteurs les partenaires locaux et les habitants dans la construction des projets culturels
- 3/ Élargir et diversifier la participation à la vie culturelle
- 4/ Protéger, valoriser et transmettre les patrimoines matériels et immatériels de la commune et ses habitants.

Les missions du service culturel

- Élaborer et mettre en œuvre une offre culturelle gratuite dans l'espace public
- Soutenir et développer des projets artistiques et culturels avec les partenaires du territoire
- Accompagner les démarches créatives des acteurs locaux

Fonctionnement et organisation

Statut : collectivité territoriale

Ressources humaines (4 ETP) : 1 responsable, 1 chargé(e) d'événementiel, 2 musiciens intervenants.

Budget général 2018

Investissement : 6 000 euros

Fonctionnement : 78 635 euros

Recettes extérieures : 15 051 euros

Politique tarifaire : tous les événements et projets culturels sont gratuits pour le public

Outils de communication : programmes, affiches, invitations, bâches, site internet de la Ville, réseaux sociaux

ENGAGEMENTS 2018-2020

1. INCLURE LES PUBLICS PRIORITAIRES DANS LA CONCEPTION DES PROJETS CULTURELS
2. DÉVELOPPER DES PROJETS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES VULNERABLES
3. CO-CONSTRUIRE DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES SUR LES ÉVÈNEMENTS
4. DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE MEDIATION EN DIRECTION DES PUBLICS PRIORITAIRES
5. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DES GRANDES MANIFESTATIONS CULTURELLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
6. PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE

ENGAGEMENT N°1 : INCLURE LES PUBLICS PRIORITAIRES DANS LA CONCEPTION DES PROJETS CULTURELS

Créer des « dispositifs » propice à la rencontre entre un territoire, des habitants, des artistes : Veduta, Connect' ;

Développer une diversité de modes d'expression et construire des parcours de médiation qui répondent aux besoins et aux attentes des publics prioritaires ;

- **Type d'actions :**
 - (2018) Projet connect' : fresque « Au fil de l'eau » de Lucie Albon
 - (2017) Biennale d'art contemporain / Veduta « Les Mondes flottants »
- **Publics et territoires concernés :** en priorité territoire QPV, QPA et publics prioritaires définis selon la Charte
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** établissements en REP, acteurs de la jeunesse, secteur social, ITEP, MECS, secteur associatif, acteur de l'emploi, bailleurs sociaux.

ENGAGEMENT N°2 : DÉVELOPPER LES PROJETS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES VULNERABLES ;

Inclure les jeunes vulnérables dans les manifestations municipales et projets d'action culturelle ;

Mise en place de projets musicaux par les musiciens intervenants dans les écoles primaires en particulier celles de la Saulaie, d'Ampère, du Golf et Jean de la Fontaine

- **Type d'actions :**
 - 2018 :
 - jeunes de la Mission locale bénévoles sur la fête de l'iris (logistique, communication)
 - projets musicaux : 5 classes au Golf (maternelle), 6 classes à l'école Jean de la Fontaine, 3 classes à l'école de la Saulaie.
 - chantiers VVV avec service animation jeunesse pour la construction de meubles en palette pour la fête de l'iris
- **Publics et territoires concernés :** enfants et jeunes de 3 à 20 ans
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** Mission locale (dispositif garantie jeunes), service animation jeunesse (chantiers VVV), compagnons bâtisseurs, Mémo, établissements scolaires en Réseau d'éducation prioritaire.

ENGAGEMENT N°3 : CO-CONSTRUIRE DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES SUR LES ÉVÈNEMENTS

Co-construire des actions culturelles qui permettent aux publics d'âges différents de se rencontrer et de se fédérer autour d'un projet commun. La restitution est valorisée sur les manifestations municipales.

- **Type d'actions :**
 - (2018) « La pêche aux artistes » pôle seniors / scouts et guides de France
« Bal folk » musiciens intervenants, résidence la Californie et le Goût du jour
- **Publics et territoires concernés :** personnes âgées en situation d'isolement
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** CCAS (pôle seniors)

ENGAGEMENT N°4 : DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE MEDIATION EN DIRECTION DES PUBLICS PRIORITAIRES

Adapter les moyens de communication en s'adressant directement et individuellement aux personnes les plus éloignées de l'offre culturelle.

- **Type d'actions :**
 - Distribution des programmes à la sortie des écoles et lors du busing
 - S'appuyer sur les partenaires du territoire pour diffuser l'information
- **Publics et territoires concernés :** QPV, QVA
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** établissements scolaires, associations

ENGAGEMENT N°5 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITE DES GRANDES MANIFESTATIONS CULTURELLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Développer un dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap pour renforcer l'accès pour tous aux grandes manifestations culturelles.

- **Type d'actions :**
 - Mise en place d'une navette et d'un parking réservé aux personnes à mobilité réduite
 - Cabine toilette sèche adaptée
 - À développer : programmation de spectacle en LSF, chemins d'accès au sol
- **Publics et territoires concernés :** personne en situation de handicap
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** accompagnement par l'[AMAAC](#) Access festival (Association de Médiation pour l'Accessibilité aux Arts et à la Culture) à étudier

ENGAGEMENT N°6 : PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE

Participer à l'élaboration et la coordination d'un projet culturel partenarial dans le cadre du projet urbain de la saulaie.

- **Type d'actions :** À définir
- **Publics et territoires concernés :** quartier QPV
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** les signataires de la Charte de coopération culturelle



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'OULLINS

Direction : Anne-Laure EUVRARD
Référente de la CCC : Anne-Laure EUVRARD
Adresse : 10 rue Orsel – 69600 Oullins
Ligne directe : 06 72 21 34 04
Mail : anne-laure.euvrard@mjc-oullins.com
Standard : 04 72 39 74 93

PRESENTATION GENERALE

Les principaux axes d'actions de la MJC d'Oullins, tels que définis dans son projet associatif sont les suivants :

- Etre un lieu de pratiques culturelles, artistiques et sportives
- Permettre et accompagner les projets individuels et collectifs favorisant l'expression et la reconnaissance des personnes
- Avoir l'ambition d'être un espace convivial de rencontre et ouvert à la création, l'innovation, l'expérimentation et la réalisation afin de résister à l'uniformisation de la culture et de lutter contre sa marchandisation
- Agir contre toute forme d'exclusion et de marginalisation
- Mettre en pratique et expérimenter la démocratie dans le fonctionnement de la MJC
- Avoir une politique en direction des jeunes et en favoriser le développement sur la commune

Le projet associatif de la MJC s'inscrit dans une démarche de proximité et de cohérence de territoire pour la mise en place d'activités sportives, culturelles et artistiques favorisant les pratiques collectives en particulier des jeunes mais aussi favorisant l'intergénérationnel :

- Activités de loisirs culturels éducatifs et sportifs pour les jeunes et les adultes
- Salle de spectacle axé sur la promotion des pratiques amateurs, Le Yelolino
- Festival A Nous De Voir, Sciences en images
- Développement de partenariats locaux pour des actions collectives :
 - › Réseau des MJC (R2AS) portant de nombreuses actions toute l'année (Conférences gesticulées, Festival Histoire d'en Rire, Rencontres Hip-Hop, Festival de Théâtre des productions MJC)
 - › Partenariats Oullinois : Music'85, Acso, Cap Téléthon, La Mémo, Le Théâtre de La Renaissance
 - › Partenariats territoriaux : Réseau SOL (écoles de musique du Sud-Ouest Lyonnais), CJS

Fonctionnement et organisation

Statut : Association Loi 1901 créée en mai 1963, affiliée à la Confédération Nationale des MJC et adhérent au Réseau R2AS (réseau Ain/Rhône/Saône des MJC)

Ressources humaines : 10.45 ETP (dont 9 permanents, 28 animateurs)

Budget général 2018 : 577 000 €

Equipement : Plusieurs salles d'activités réparties sur 3 niveaux, des bureaux, une salle de spectacle (Le Yelolino) qui peut accueillir 90 places assises et 240 debout. Gymnase Herzog, Du Parc, Jean Jaurès pour les activités sportives, ainsi que Gymnase Mouton à St Genis Laval (pour le Volley-ball CISGO).

Politique tarifaire : elle diffère selon la nature de l'activité pratiquée

Adhésions : adultes : 18€ / mineurs : 14€

Cotisations : variables selon les activités (réductions porteurs de carte de reconnaissance de handicap, demandeurs d'emplois, étudiants, cumuls d'activité, famille, Pass'réunion pour le volley, Passeport jeunesse, etc.)

Festival A Nous De Voir : Gratuit pour tous (Participation libre)

La Marmite à Paroles : Participation à la Fête de la Science (projet national) avec 4 événements annuels.

Spectacles Yelolino : 2 tarifs systématiquement (réductions porteurs de carte de reconnaissance de handicap, demandeurs d'emplois, moins de 18 ans, parfois moins de 12 ans, étudiants, plus de 65 ans, adhérents MJC, Culture pour Tous, etc.)

Adaptation des horaires

Les activités ont lieu principalement sur les temps de loisirs, du lundi au samedi. Nous adaptons également les horaires en journée pour un public senior ayant plus de liberté de temps. Ponctuellement, nous proposons des événements le dimanche.

Accessibilité aux personnes handicapées

Accessibilité complète du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (ascenseur, rampes d'accès, portes larges).

Médiations et communications spécifiques

- Développement d'une communication active, moderne et dynamique (sites web MJC, ANDV, CISGO ; Facebook MJC, Yelolino, ANDV ; Instagram ; Twitter ; Youtube)
- Actions de partenariats de territoire : Commerçants locaux, Oullins Of Courses, Service communication de la Ville d'Oullins, Biendit (gratuit du Sud-ouest lyonnais)
- Communication via les réseaux MJC (Site web R2AS.org, transmissions d'actions au réseau, montage de projets collectifs et communication collective)
- Partenariats externes : Culture pour Tous (guichet), Universités de Lyon
- Relai important des informations par notre réseau de bénévoles (65 personnes à ce jour, mais en forte augmentation)
- Ateliers ouverts en début d'année, et démonstrations des ateliers en hiver et à la fin du printemps

ENGAGEMENTS 2018-2020

- 1. FAVORISER LES INITIATIVES AUTOUR DES PRATIQUES AMATEURS ARTISTIQUES ET CULTURELLES**
- 2. RENDRE LES PROGRAMMES ARTISTIQUES ET CULTURELS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE**
- 3. PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE**

ENGAGEMENT N°1 : FAVORISER LES INITIATIVES AUTOUR DES PRATIQUES AMATEURS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

➤ Type d'actions :

Forte de son expérience, de son savoir-faire et de ses équipes pédagogiques, la MJC d'Oullins s'engage dans les rencontres autour de projets collectifs, artistiques et culturels.

Souhaitant orienter son action vers la valorisation des actions, des projets, des projets artistiques amateurs locaux, la MJC ouvre ses projets aux habitants des quartiers d'Oullins, et leur propose un accès aux initiatives artistiques encadrées pour soit leur permettre de participer à un projet existant, soit développer un nouveau projet issu des envies et des idées des participants.

Le vecteur premier utilisé est la **valorisation de pratiques scéniques amateurs**, en portant soit des résidences, soit des représentations d'acteurs locaux. Le **partenariat en cours de développement avec l'association Ciné Banlieue/ Musique Banlieue** va dans ce sens : permettre à des jeunes issus des quartiers soit QPV, soit en veille active, de découvrir concrètement les métiers de la scène, qu'ils soient techniques ou artistiques. **Recherche d'artistes locaux pour leur proposer des résidences** soit croisées avec d'autres artistes, soit en coréalisation avec des acteurs locaux (résidence théâtre, montage d'évènements artistiques, mis en valeur des diversités culturelles des populations)

Le second vecteur est tourné autour de **la rencontre**. La MJC, par sa position géographique et sa diversité naturelle d'activités, crée de facto une mixité de public, appuyée par la volonté également de créer des passerelles générationnelles. Le travail se situe alors à la rencontre des habitants, en commençant par ceux de la Saulaie, mais en les mêlant à d'autres pour justement créer cette mixité sociale, générationnelle, culturelle. **Création de temps de rencontre autour d'un projet existant** (Téléthon, Festival A Nous De Voir, Fête de la Science, Concert ou spectacle au Yelolino)

- **Publics et territoires concernés** : Quartier de La Saulaie, Actions envers les publics jeunes adultes / grands ados, publics défavorisés socialement et économiquement, seniors isolés ou en EPHAD
- **Partenaires mobilisés** : Acso, Ville d'Oullins (service culturel et service jeunesse), associations culturelles (Music'85), So Coloc, Cap Téléthon, Ciné Banlieue / Musique Banlieue.

ENGAGEMENT N°2 : RENDRE LES PROGRAMMES ARTISTIQUES ET CULTURELS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

➤ Type d'actions :

Maintenir les partenariats engagés avec Culture Pour Tous pour permettre aux publics défavorisés ou éloignés des actions culturelles et artistique d'y accéder, en développant des accès simplifiés aux guichets, et en proposant des spectacles dans le cadre de Culture pour Tous.

Festival A Nous De Voir, Sciences en images, et La Marmite à paroles (en lien avec la fête de la science) : 2 évènements annuels gratuits, l'un ponctuel (automne), et l'autre en 4 RDV annuels. Le projet est d'amener les publics des quartiers à réfléchir, comprendre, découvrir des actions scientifiques par le biais de vecteurs artistiques (cinéma, BD, photos, Web).

Proposition d'actions bénévoles (Festival A Nous De Voir, Salle de Spectacle Yelolino), intervention au sein de la Saulaie pour parler et développer des projets (avec So Coloc), **Festival A Nous De Voir, sciences en images** (gratuité pour un accès sans restriction), **La Marmite à Paroles** (4 temps gratuits)

de conférences, spectacles, projection de films pour parler en 2018/2019 des inégalités Hommes/Femmes au sein de la science)

- **Publics et territoires concernés** : Publics éloignés de la culture (défavorisé, issu de quartiers QPV ou en veille active, seniors isolés, jeunes en perte de repères sociaux), et tous les autres (favoriser la mixité culturelle).
- **Partenaires mobilisés** : Culture Pour Tous, So Coloc, Service Jeunesse de la Ville d'Oullins, Six pieds sur terre, Le Syndrome de Peter Pan, La Mémo, le Théâtre de la Renaissance

ENGAGEMENT N°3 : PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE

Participer à l'élaboration et la coordination d'un projet culturel partenarial dans le cadre du projet urbain de la saulaie.

- **Type d'actions** : A définir
- **Publics et territoires concernés** : quartier QPV
- **Partenaires mobilisés** : les signataires de la Charte de coopération culturelle



LA MEMO

Direction : Alexandra SAGE
Référente de la CCC : Anne DACHE
Adresse : 8 rue de la République 69600 Oullins
Ligne directe : 04-26-04-11-71
Mail : lamemo@ville-oullins.fr
Standard : 04-26-04-11-71

PRESENTATION GENERALE

La Médiathèque s'inscrit dans le projet culturel de territoire défini par la ville d'Oullins

- 1) Elle met en place une politique de lecture publique en synergie avec le territoire de la ville d'Oullins
- 2) Elle se positionne comme un service public de proximité et outil de cohésion sociale
- 3) Elle a pour objectif d'être un lieu de vie, d'échanges, de médiation et de mixité sociale.

Missions de la Médiathèque

- 1) Assurer un accès égalitaire à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue
- 2) Promouvoir le développement de la lecture sous toutes ses formes auprès des jeunes
- 3) Permettre la consultation et l'emprunt de documents variés, du livre au fichier numérique,
- 4) Rendre possible l'accès à la formation et à l'information de tous
- 5) Favoriser le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle.

Fonctionnement et organisation

Statut : collectivité territoriale

Ressources humaines : 19 personnes (18,7 ETP)

Budget général 2018

Investissement : 4775 euros

Fonctionnement : 104680 euros

Politique tarifaire

Inscription : gratuité : moins de 18 ans, collectivités, enseignants, minima sociaux

10€ ou 20€ en fonction de la situation personnelle. Toutes les animations sont gratuites ; Accès EPN gratuit

Adaptation des horaires

- Ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi : 15h – 19h

Mercredi, samedi : 10h - 18h

- Accueils des groupes en dehors des heures d'ouverture au public

Accessibilité aux personnes handicapées oui

Médiations et communications spécifiques flyers, affiches, portail du site de la médiathèque, affichage public.

ENGAGEMENTS 2018-2020

- 1. FACILITER LES APPRENTISSAGES ET LE GOÛT DE LA LECTURE, PERMETTRE UN MEILLEUR ACCES AUX CONTENUS**
- 2. DEVELOPPER DES PROJETS CULTURELS EN DIRECTION DES PUBLICS DES QUARTIERS QPV ET QVA**
- 3. DEVELOPPER DES ACTIONS FAVORISANT LA MIXITÉ SOCIALE**
- 4. ETRE LIEU DE RENCONTRES ET DE MEDIATIONS AUTOUR DE PROJETS CULTURELS**
- 5. PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE**

ENGAGEMENT N°1 : FACILITER LES APPRENTISSAGES ET LE GOÛT DE LA LECTURE, PERMETTRE UN MEILLEUR ACCES AUX CONTENUS

Renforcer les acquisitions de documents en direction des publics prioritaires.

➤ **Type d'actions :**

Développement d'un fond d'ouvrages pour les enfants atteints de troubles « dys »

Valorisation du fonds de livres en gros caractères ainsi que des liseuses

Renforcement de l'offre documentaire en direction des groupes sociolinguistiques (FLE)

➤ **Publics et territoires concernés :** personnes en situation de handicap, personnes en situation d'immigration.

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s) :**

ENGAGEMENT N°2 : DEVELOPPER DES PROJETS CULTURELS EN DIRECTION DES PUBLICS DES QUARTIERS QPV ET QVA

Porter une attention particulière au public jeune, pré scolaire et scolaire.

Développer sur le long terme les actions favorisant la maîtrise du langage, la construction de la pensée et du discours.

➤ **Type d'actions :**

- Action « panier de contes » en direction du public scolaire de l'école de la Saulaie
- Accueil et visite (rythme mensuel) des structures petite enfance (heure du conte prêt de livres, conseil)
- Accueil de l'accompagnement à la scolarité

➤ **Publics et territoires concernés :** parents et enfants de 3 mois à 8 ans : quartier QPV et QVA

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s) :** Éducation nationale (REP), personnel petite enfance, ACSO

ENGAGEMENT N°3 : DÉVELOPPER DES ACTIONS FAVORISANT LA MIXITÉ SOCIALE

Initier des projets permettant à des populations diverses de se rencontrer autour d'actions communes et conviviales.

➤ **Type d'actions :**

- Séances ateliers / jeux du mercredi : ouvertes à tous, avec des propositions différentes selon l'actualité culturelle de la Mémo
- Club lecture dans les collèges Brossolette et La Clavelière ; accueil d'un écrivain en fin d'année

- Mise en place d'actions / animations intergénérationnelles (personnes âgées, enfants)
- **Publics et territoires concernés :** Enfants / adolescents jusqu'à 15 ans, familles / seniors
- **Partenaire(s) mobilisé(s) :** Éducation nationale, ludothèque, CCAS (pôle seniors)

ENGAGEMENT N°4 : ETRE LIEU DE RENCONTRES ET DE MEDIATIONS AUTOUR DE PROJETS CULTURELS

Favoriser les rencontres entre les publics de la Mémo, prioritaires et non prioritaires avec un projet artistique.

Organiser des rencontres privilégiées avec les publics prioritaires autour d'une œuvre artistique.

Organiser des rencontres privilégiées avec les publics prioritaires autour d'une démarche créative.

➤ **Type d'actions :**

- Projet Connect Images : fresque « Au fil de l'eau » de Lucie Albon
- Biennale d'art contemporain / Veduta « Les Mondes flottants »

➤ **Publics et territoires concernés :** territoire QPV, QPA et publics prioritaires définis selon la Charte

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s) :** éducation nationale (REP), acteurs de la jeunesse, secteur social, ITEP, MECS, secteur associatif

ENGAGEMENT N°5 : PARTICIPER À UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE

Participer à l'élaboration et la coordination d'un projet culturel partenarial dans le cadre du projet urbain de la saulaie.

- **Type d'actions :** A définir
- **Publics et territoires concernés :** quartier QPV
- **Partenaires mobilisés:** les signataires de la Charte de coopération culturelle

THEATRE DE LA RENAISSANCE



Direction : Gérard Lecointe
Référente de la CCC : Marie Hélène Félix
Adresse : 7 rue Orsel – 69600 Oullins
Mail : mh.felix@theatrelarenaissance.com
Standard : 04 72 39 74 91

PRESENTATION GENERALE

Scène Conventionnée d'Intérêt National, Art et Création, pour la Musique et le Théâtre, le Théâtre de La Renaissance a pour principales missions la diffusion et la création d'œuvres savantes et divertissantes, de répertoire ou de création. Par des choix mêlant originalité, exigence, plaisir, créativité, ouverture d'esprit et éclectisme, la programmation est pensée fondamentalement comme accessible à tous. Autour d'une saison organisée d'octobre à mai, des actions de médiation se développent régulièrement pour favoriser l'accès des œuvres au plus grand nombre en donnant à chacun les clés de la connaissance. Toutes ces actions culturelles sont à destination de tous les publics, scolaires et prioritaires comme habitués, favorisant là une grande mixité des populations.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Statut

Régie autonome personnalisée à caractère industriel et commercial

Equipement

2 salles (capacité 480 places et 150 places) situées dans l'enceinte du Théâtre de La Renaissance
1 salle (Bac à Traille), ancienne chapelle désacralisée, 400m², pouvant accueillir 90 spectateurs située dans le quartier de La Saulaie à Oullins

Ressources humaines

11 CDI à temps plein / 9 CDD (dont 1 temps plein) / intermittents du spectacle
Equivalent temps plein 2017 : 15.23

Budget général prévisionnel 2018

1 467 925 € dont 690 111€ de dépenses artistiques globales et 42 320€ au titre des actions
Politique de la ville & Education artistique et culturelle

Politique tarifaire

Le Théâtre de La Renaissance fait partie du réseau des scènes publiques. A ce titre la politique tarifaire a pour objectif de permettre un accès aux spectacles et concerts dans une fourchette de prix très attractifs. Le prix moyen se situe pour la saison 2018-2019 autour de 12 € la place.
Cf. plaquette de saison ou site internet pour l'ensemble des propositions tarifaires.

Adaptation des horaires

Le Théâtre de La Renaissance veille à proposer des représentations à des horaires adaptés aux publics visés par les œuvres programmées.

Accessibilité aux personnes handicapées

Accueil personnalisé réservé aux personnes titulaires d'une carte spécifique. Pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil, facilité d'accès au hall d'accueil et aux sanitaires via un ascenseur. En salle, des places leur sont réservées ainsi qu'à leurs accompagnateurs qui bénéficient d'une gratuité d'accès.

Actions de médiation et de communication individualisées

A destination de tous : Rencontres avec les artistes, techniciens et administratifs, sensibilisation du personnel à la rencontre des publics. Découverte des métiers du théâtre. Visites du théâtre.

Avant-propos de spectacle : des universitaires, des spécialistes d'une thématique, proposent une forme de mini-conférence permettant au public présent d'appréhender au mieux les œuvres entendues le soir même.

Outils de communication

Site internet : www.theatrelarenaissance.com

Facebook / Twitter / instagram

Newsletter – supports print

ENGAGEMENTS 2018-2020

- 1. RENDRE LA PROGRAMMATION DU THEATRE ACCESSIBLE A TOUS**
- 2. DEVELOPPER AUTOUR DES SPECTACLES DES ACTIONS DE MEDIATION ET DE TRANSMISSION AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES**
- 3. DEVELOPPER DES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES PRIORITAIRES**
- 4. PRODUIRE ET REALISER DES SPECTACLES PARTICIPATIFS INTERGÉNÉRATIONNELS ET MULTI CULTURELS**
- 5. METTRE EN OEUVRE UN PROJET CULTUREL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE**

Chaque engagement est lié au plus près de la programmation artistique du théâtre. Les artistes associés, en résidence et en création, les artistes invités au fil des saisons, la politique artistique globale du théâtre est au service de cette charte de coopération culturelle. Le Théâtre de La Renaissance s'inscrit dans une démarche volontaire et ambitieuse de projets à destination des publics visés par les dispositifs mis en place par les collectivités territoriales.

ENGAGEMENT N°1 : RENDRE LA PROGRAMMATION DU THEATRE ACCESSIBLE A TOUS

➤ **Type d'actions**

Choix d'une programmation ouverte au plus grand nombre (pluridisciplinaire, intergénérationnelle, multi-thématiques, spectacles familiaux, présentant une mixité d'œuvres de répertoire et populaires)

Mise en œuvre d'une politique tarifaire « inclusive » : tarifs spécifiques « En famille », tarifs abonnés et groupes, tarifs jeunes, demandeurs d'emploi et RSA, tarif dernière minute et tarifs négociés en scolaire depuis la maternelle jusqu'aux lycées avec les dispositifs Pass Région et Pass culture.

Décentralisation de présentations de saison dans des lieux partenaires.

Poursuite du partenariat avec le dispositif Culture pour tous

Accessibilité aux personnes handicapées (accès, gratuité accompagnants)

Développement d'une offre de spectacles en audio description pour les personnes mal ou non –voyantes

Création de temps d'échange et de discussions entre publics et artistes en écho aux spectacles (bord de scène, premières parties de soirée...)

➤ **Publics et territoires concernés**

Public défavorisé socialement et économiquement (territoire QPV-La Saulaie-, QVA et publics prioritaires définis selon la charte)

Personnes issues des structures sociales et médico-sociales

Personnes en insertion

Résidents en foyer de vie

Jeunes demandeurs d'emploi

Adhérents des centres sociaux et culturels

Personnes primo-arrivants sur le territoire français

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s)**

Association Le Mas (Oullins La Mulatière) - ACSO (Association des Centres Socioculturels d'Oullins) - Habitants de la Saulaie - Foyer ADOMA - Foyer Claude Bernard - CESAP d'Oullins - Secours Catholique et Secours Populaire - Maison Saint Vincent - Conseil citoyen de la Saulaie – So Coloc

ENGAGEMENT N°2 : DEVELOPPER AUTOUR DES SPECTACLES DES ACTIONS DE MEDIATION ET DE TRANSMISSION AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES

➤ **Type d'actions :**

Développer une offre de spectacles jeune public et intergénérationnelle et de propositions artistiques « complices » dédiées aux familles (parents / enfants, séniors)

Mettre en place des ateliers de pratiques amateurs pluridisciplinaires (musique, cirque, marionnettes, écriture, arts plastiques, théâtre, etc.) encadrés par les artistes associés

Proposer des parcours à la carte « Découvrir le théâtre » (visites en groupes à thème, visite en famille, rencontres autour des métiers du théâtre, avant-propos, bords de scènes et rencontres avec les équipes artistiques, etc.)

Ouvrir aux publics les coulisses d'une création (Ouverture du Bac à Traille sur des chantiers de création, répétitions publiques, etc.)

Développer un projet Culture et Santé autour d'actions spécifiques aux besoins des publics

➤ **Publics et territoires concernés :**

Habitants des territoires prioritaires (QPV, QVA) notamment du quartier de La Saulaie
Personnes en difficulté sociale et économique
Personnes en situation de handicap
Personnes âgées en situation d'isolement

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s) :**

L'Acso - L'ADOMA - Association Le Mas - La Mémo - Le Conseil citoyen de la Saulaie - La Maison des Jeunes et de la culture d'Oullins - Mission locale (dispositif garantie jeunes) - Service animation jeunesse (chantiers VVV) - Compagnons bâtisseurs - Etablissements scolaires en Réseau d'éducation prioritaire.

ENGAGEMENT N°3 : DEVELOPPER DES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES PRIORITAIRES

➤ **Type d'actions**

Mise en place de projets d'éducation artistique de la maternelle au lycée
Mise en œuvre, suite à la présence à un spectacle d'une classe, d'un parcours à la carte (école du spectateur)
Développement des pratiques de création musicale au sein de la classe durant la saison scolaire

➤ **Publics et territoires concernés**

Élèves des établissements scolaires situés en quartiers prioritaires, notamment l'École de La Saulaie.

➤ **Partenaire(s) mobilisé(s)**

Éducation nationale (REP), personnel petite enfance, ACSO

ENGAGEMENT N°4 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET CULTUREL PARTENARIAL DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DE LA SAULAIE

Dans le cadre de la convention multipartite débutant au début de l'année 2019, le Théâtre de La Renaissance s'engage à mettre en œuvre un projet global lié au Bac à traile : la création d'un lieu de vie pérenne, de fabrique artistique, un lieu atypique dédié au théâtre et la musique, un lieu dans un quartier singulier, riche de son histoire industrielle, un lieu radieux et fécond dans un espace de vie, ouvert aux Sauléens en particulier, à tous en général.

➤ **Type d'actions**

Participation à l'élaboration et la coordination d'un projet culturel partenarial dans le cadre du projet urbain de la saulaie :

Mise en œuvre d'une programmation saisonnière au Bac à Traile construite sur un rythme trimestriel, complémentaire de celle présentée au Théâtre.

Sorties de résidences, créations abouties, spectacle en expérimentation, ateliers, présentation de maquettes, performances, concerts, conférences, débats

Projets participatifs.

➤ **Publics et territoires concernés**

Quartier QPV

➤ **Partenaires mobilisés**

Les signataires de la Charte de coopération culturelle
Partenaires du projet urbain de la Saulaie
ACSO